

Ligne de départ et pratiques de leadership 3.0 -

Critères minimaux requis pour la participation à la campagne Race to Zero.

- En vigueur à partir du 15 juin 2022 pour les nouveaux candidats ;
- En vigueur à partir du 15 juin 2023 pour les Partenaires existants et leurs membres.

Race to Zero est une campagne mondiale soutenue par les Nations Unies qui rassemble les acteurs non étatiques - y compris les entreprises, les villes, les régions, les institutions financières, éducatives et de santé - pour prendre des mesures rigoureuses et immédiates afin de réduire de moitié les émissions mondiales au cours de cette décennie et de créer un monde plus sain, plus juste et sans carbone à temps pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Tous les membres s'engagent à courir vers le même objectif fondamental : réduire les émissions dans tous les domaines, rapidement et équitablement, conformément à la science, avec des plans d'action transparents, des objectifs solides à court et à long terme, et des rapports annuels sur leurs progrès. Menée par les champions de haut niveau pour l'action climatique, Nigel Topping (COP26) et Dr Mahmoud Mohieldin (COP27), suite au mandat qui leur a été confié par les États membres de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), Race to Zero mobilise les acteurs de l'économie mondiale pour une collaboration radicale en vue de la décarbonisation, donnant ainsi aux gouvernements nationaux la confiance nécessaire pour aller plus loin, plus vite.

Pour aider à accélérer les progrès notables vers la réduction de moitié des émissions mondiales d'ici 2030 et pour garantir l'intégrité de la campagne, Race to Zero fixe un plancher minimum pour des engagements nets zéro robustes, et définit également des pratiques de leadership audacieuses que les membres doivent s'efforcer d'atteindre. Un groupe d'experts indépendants examine tous les partenaires de Race to Zero en fonction de ces critères, et les partenaires sont à leur tour chargés de s'assurer que leurs membres respectent ces critères. Parallèlement, Race to Zero développe un mécanisme de prise de responsabilité pour s'assurer que les membres qui persistent à ne pas se soumettre à ces critères seront retirés de la course.

Les critères du R2Z sont délimités en deux catégories :

- Les critères de la " **ligne de départ** " définissent les exigences minimales que tous les membres doivent respecter, en dessous desquelles les membres ne peuvent pas tomber s'ils souhaitent rejoindre et rester dans la campagne.
- Les " **pratiques de leadership** " indiquent comment les entités dirigeantes peuvent éclairer la voie vers un monde net zéro.

Ces critères sont soutenus par trois documents complémentaires :

- '**Guide d'interprétation**', publié pour la première fois l'année dernière, fournit des conseils aux membres et Partenaires du GPEV sur la manière d'évaluer les candidatures des Partenaires et partage des idées dont les membres peuvent s'inspirer pour mettre en œuvre ces critères.
- '**Lexique**' répertorie les termes clés de l'espace net zéro, visant à favoriser la convergence dans l'utilisation du langage et à encourager la spécificité dans l'utilisation des termes importants.

	Ligne de départ	Pratiques de Leadership
S'engager	<p><i>S'engager, au niveau de la direction de l'organisation, à atteindre un niveau de GES (net) nul dès que possible, et au plus tard en 2050, conformément au consensus scientifique sur l'effort mondial nécessaire pour limiter le réchauffement à 1,5°C sans dépassement ou avec un dépassement limité, en reconnaissant que cela nécessite la réduction progressive et l'élimination de tous les combustibles fossiles non exploités dans le cadre d'une transition juste et globale.</i></p> <p><i>Fixer un objectif intermédiaire à atteindre au cours de la prochaine décennie, qui reflète un effort maximal pour atteindre ou dépasser une part équitable de la réduction mondiale de 50 % du CO2 d'ici 2030.</i></p> <p><i>Les objectifs doivent couvrir toutes les émissions de gaz à effet de serre :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <i>1. Y compris les champs d'application 1, 2 et 3 pour les entreprises et autres organisations ;</i> <i>2. Comprenant toutes les émissions territoriales pour les villes et les régions ;</i> <i>3. Pour les entités financières, inclure toutes les émissions du portefeuille/financées/facilitées/assurées;</i> <i>4. Comprenant les émissions terrestres.</i> 	<p>Viser le zéro absolu ou des émissions nettes négatives <i>Réduisez les émissions à zéro absolu, sans émissions résiduelles, ou aller plus loin et faire en sorte que vos activités éliminent plus de GES qu'elles n'en produisent. Voir le Lexique pour plus de détails.</i></p> <p>Adopter des limites inclusives <i>Élargissez le champ de votre objectif pour inclure les émissions cumulées, en particulier lorsqu'elles sont importantes (pour tous les acteurs) et/ou les émissions de consommation (pour les villes, les États et les régions). Voir le Lexique pour plus de détails.</i></p> <p>Fixer des objectifs doubles pour les réductions et les éliminations <i>En plus de vos objectifs de réduction d'émissions, compensez les émissions non compensées d'année en année en investissant dans des crédits carbone de haute qualité, indiquez les étapes de neutralisation qui démontrent l'intégrité des engagements à neutraliser les émissions non compensées et précisez comment vous prévoyez de neutraliser les émissions résiduelles d'ici 2050 grâce à une élimination permanente de haute qualité.</i></p> <p>Fixer des objectifs spécifiques pour la réduction à court terme du méthane et des autres GES <i>Engagez-vous à réduire les émissions de méthane d'au moins 34 % d'ici 2030, conformément au 6e rapport d'évaluation du GIEC, et prenez des engagements à court terme pour réduire les autres émissions de GES à fort potentiel de réchauffement planétaire.</i></p> <p>Protéger la nature <i>Engagez-vous à mettre fin à la déforestation et à protéger la biodiversité, en rendant vos activités compatibles avec un développement résilient au changement climatique. Engagez-vous à rendre vos financements compatibles avec un développement résilient au changement climatique, notamment en mettant fin à la déforestation et à la conversion d'autres écosystèmes naturels, et en respectant la biodiversité.</i></p> <p>Contribuer aux percées de 2030 <i>Fixez des objectifs sectoriels conformes aux percées de 2030 ou des objectifs sectoriels plus ambitieux. Pour les institutions financières, utilisez des objectifs sectoriels qui entraînent des réductions d'émissions et ne se contentent pas de déplacer les investissements des secteurs à fortes émissions vers les secteurs à faibles émissions.</i></p>
Planifier	<p><i>Dans les 12 mois suivant l'adhésion, divulguer publiquement un plan de transition, un plan de la ville/région ou un plan équivalent qui décrit comment tous les autres critères de la course à zéro seront respectés, y compris les mesures qui seront prises dans les 12 prochains mois, dans les 2 ou 3 ans et d'ici 2030.</i></p>	<p>Soutenir une transition juste <i>Expliquez comment vous soutiendrez les communautés touchées à la fois par les impacts climatiques et par la transition climatique, et renforcerez leur participation à la réalisation de l'objectif mondial de réduction de moitié des émissions d'ici 2030, en cherchant à remédier aux injustices et à construire un avenir plus équitable.</i></p> <p>Intégrer la nature <i>En s'appuyant sur la Convention sur la diversité biologique, intégrer la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique dans les plans, programmes et politiques sectoriels ou intersectoriels pertinents.</i></p> <p>Responsabiliser les parties prenantes <i>Expliquez les mesures que vous prendrez pour donner aux autres parties prenantes de votre communauté et au-delà les moyens d'atteindre leurs propres objectifs, en adoptant l'esprit de collaboration radicale. Indiquez comment vous allez soutenir les objectifs de développement durable. Indiquez dans votre plan comment vous</i></p>

		contribuez à renforcer la résilience des pays en développement et à leur apporter des fonds pour réaliser une transition juste et inclusive.
Procéder	Prenez des mesures immédiates par tous les moyens disponibles pour atteindre le niveau zéro (net), tout en respectant vos objectifs intermédiaires. Le cas échéant, contribuer aux avancées sectorielles.	<p>Contribuer au-delà de votre propre territoire / chaîne de valeur Outre le fait de suivre une démarche scientifique de réduction de vos propres émissions et de neutralisation des émissions résiduelles, contribuez à l'objectif de zéro émission (nette) à l'échelle mondiale par des efforts d'atténuation au-delà de la chaîne de valeur / du territoire, tels que l'achat et le retrait de crédits carbone de haute qualité (réduction, évitement ou suppression d'émissions) qui ne remplacent ni ne retardent les réductions d'émissions nécessaires pour respecter l'engagement.</p> <p>Donner la priorité aux secteurs à forte intensité d'émissions Prendre des mesures immédiates pour protéger les forêts sur pied et éviter et réduire les émissions dans les activités et secteurs les plus émetteurs de GES, sans pour autant négliger les efforts à plus long terme. S'aligner sur les objectifs sectoriels de 2030 Breakthroughs.</p> <p>Intensifier les solutions climatiques Développez de manière proactive les activités qui contribuent à l'atteinte du zéro net global, telles que les nouvelles technologies, les modèles commerciaux, les approches politiques et les pratiques communautaires.</p> <p>Activer votre écosystème Donnez aux membres de votre écosystème les moyens de mettre en œuvre les plans de Race to Zero, notamment par le financement, le renforcement des capacités, le partage des connaissances et l'accès aux ressources. En particulier pour les institutions financières, augmentez les investissements dans les marchés émergents et les pays en développement.</p>
Publier	Rendre compte publiquement, au moins une fois par an, des progrès accomplis par rapport aux objectifs intermédiaires et à long terme, ainsi que des mesures prises. Rendre compte dans un format standardisé et ouvert, et via des plateformes qui alimentent le portail mondial d'action pour le climat de la CCNUCC.	Rendre compte des progrès réalisés au sein et au-delà de votre chaîne de valeur ou de votre territoire Décrivez les progrès réalisés en matière de réduction des émissions au sein de votre chaîne de valeur/territoire et les investissements réalisés/les mesures prises en dehors de votre chaîne de valeur/territoire. Indiquez comment vous avez alloué les ressources et les capacités pour atteindre les objectifs à court et à long terme.
Persuader	Dans les 12 mois suivant l'adhésion, aligner la politique et l'engagement externes, y compris l'adhésion à des associations, sur l'objectif de réduire de moitié les émissions d'ici à 2030 et d'atteindre l'objectif mondial (net) zéro d'ici à 2050.	<p>Activez la boucle de l'ambition Encouragez de manière proactive vos pairs, les parties prenantes et les gouvernements à adopter des objectifs et des actions conformes à la norme 1,5°C. Démontrez comment la mise en œuvre de vos propres objectifs ambitieux crée des opportunités pour que d'autres suivent.</p> <p>Alignement sur le principe du zéro émission (net) Plaidez en faveur d'une réglementation appropriée et de mesures de facilitation pour que l'alignement sur la norme 1,5°C devienne la norme par défaut pour tous les acteurs.</p>